

tout ce matériel de la ville. Or, je suis d'avis que le matériel devrait y être laissé et qu'on devrait tout tenter pour en venir à une entente pratique avec la ville.

Mais monsieur le président,—et c'est le dernier point dont je veux parler au sujet de la défense civile,—une entente pratique avec les municipalités en ce qui a trait à la défense civile doit tenir compte du fait que les municipalités en général ne sont pas en mesure de consacrer des fonds à ce projet, même s'il revêt une importance essentielle. Je ne traiterai pas par le détail de la situation financière des municipalités. Le ministre sait, de même que la Chambre, que les finances des municipalités sont taxées à leur limite. Étant donné que le Gouvernement a déjà fourni les services et le matériel dans une si large mesure, il me semble qu'il ferait bien d'aller jusqu'au bout.

Prenons Montréal comme exemple: sa défense civile est en panne parce qu'il lui faut \$60,000 que le conseil de ville lui versait par le passé. Je n'approuve pas le conseil de ville, je le répète, d'avoir supprimé ce crédit de son budget, mais je signale que la vie d'environ 2 millions de gens est menacée aujourd'hui et continuera de l'être simplement à cause d'une dispute survenue au sujet des services d'un très petit nombre d'hommes et du montant de \$60,000 qu'il fallait voter pour retenir leurs services.

En toute justice, je dois dire que le ministre a fait tout ce qu'il a pu pour conclure un accord avec les autorités municipales de Montréal. Je ne peux rejeter tout le blâme sur lui, ni sur la ville. Comme je demeure dans cette ville et que je me rends bien compte que, lorsque viendra le jour fatal, personne n'aura le temps d'en discuter à la Chambre, il ne sera plus temps de se demander comment on devra procéder. Je demande qu'on agisse tout de suite. Pour des millions de Canadiens, ce ne sera qu'une question d'environ trois heures entre leur vie et leur mort, selon l'endroit où portera le coup.

Il est grand temps, à mon avis, que le ministère propose des plans faciles à comprendre, concrets, réalisables dans l'intérêt des citoyens du pays; il faut aussi qu'il se rende compte de la situation dans laquelle se trouve la municipalité, et je ne parle pas seulement de celle de Montréal, mais de plusieurs autres, ainsi que de leur impossibilité à fournir les fonds essentiels à ces préparatifs. Le ministère devrait pousser la réalisation du projet et prendre les mesures voulues pour rendre la défense passive réellement efficace au Canada, au lieu de la laisser à l'état de squelette, un squelette animé grâce au dévouement de bien des gens, mais un

[M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce).]

squelette qui, pour le moment, n'a pas encore de chair.

**M. Churchill:** Il est dix heures, monsieur le président; la journée a été longue et la semaine aussi.

**L'hon. M. Martin:** Le député de Winnipeg-Sud-Centre voudrait-il poursuivre son discours quelque temps?

**M. Churchill:** Non, j'ai bien hâte d'entendre les observations du ministre sur le sujet. Je sais qu'il est exténué après une longue journée de débat sur la santé. Après une telle journée il nous faut bien voir à notre propre santé. Nous terminons une semaine de 45 heures et c'est depuis le 9 juin que nous assistons aux séances du matin. Il me semble que nous pourrions disposer.

**L'hon. M. Martin:** Si mon honorable ami désire que je formule quelque observation.

**M. Churchill:** Non, je ne tiens pas à entendre le ministre ce soir. De fait, j'ai moi-même quelque chose à dire au sujet de la défense passive.

**L'hon. M. Martin:** J'espérais que le chef de l'opposition, qui a fait preuve de beaucoup de bienveillance toute la journée, convaincrat le député de Winnipeg-Sud-Centre d'accepter ma suggestion qui est raisonnable.

**M. Churchill:** Il est dix heures, monsieur le président.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui au comité des subsides, lesquelles sont lues pour la 2<sup>e</sup> fois et adoptées.)

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Harris:** Lundi, monsieur le président, nous étudierons les crédits des Affaires des anciens combattants, des Travaux publics, des Mines et Relevés techniques et du Travail.

**M. Green:** Le ministre ne poursuivra-t-il pas l'examen de ses crédits?

**L'hon. M. Harris:** Non.

(A dix heures 8 minutes, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)

[Les crédits suivants ont été adoptés en comité des subsides]:

#### ARCHIVES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A—Archives publiques—

343. Administration et services techniques, \$349,638.

B—Bibliothèque nationale—

344. Administration, \$119,097.

345. Somme versée au Compte d'achat de la Bibliothèque nationale pour l'acquisition de livres, conformément à l'article 12 de la Loi sur la Bibliothèque nationale, \$40,000.